

Le Relais des Bout 'Choux



RAM

Intercommunal de Cour Cheverny

SEPTEMBRE 2019

Relais Assistants Maternels
Intercommunal de Cour-Cheverny



Nouvelle adresse mail

ram@mairie-cour-cheverny.fr

06 82 83 20 93

Contact : Nathalie Lecan

Adresse postale :

RAM
Mairie de Cour-Cheverny
1 place de la République
41700 COUR-CHEVERNY



Salle du Ram de Cour-Cheverny

Permanences :

2 rue Descuves
COUR-CHEVERNY



PARENTS

ENFANTS

ASSISTANTS MATERNELS

Cour-Cheverny - Cellettes - Cormeray - Cheverny - Chitenay

Comme chaque nouvelle année scolaire, nous avons repris les accueils au Ram en matinée avec une tranche d'âge plus jeune puisque les plus grands ont intégré l'école.

Après une interruption pendant les vacances, les enfants reprennent vite leurs marques et les « petits nouveaux » ne semblent pas perturbés de découvrir un nouveau lieu et des visages inconnus mais bienveillants.

Vous trouverez dans ce numéro du journal du RAM des témoignages d'assistantes maternelles qui partent régulièrement en formation et qui ont accepté de partager ce que cela leur apporte. Je les remercie beaucoup de leur participation.

A ne pas manquer !! Une conférence de Nadège Larcher, de l'Atelier des parents, vous est proposée le mardi 8 octobre à 20h salle de réception de la mairie de Cour-Cheverny. Cette intervention est organisée en partenariat avec les Ram de Mont-Près-Chambord, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil. Une conférence drôle et dynamique basée sur des situations concrètes de la vie quotidienne et dans lesquelles professionnels et parents se reconnaitront tout au long de la soirée. Nadège Larcher intervient dans toute la France, nous sommes heureux de pouvoir l'accueillir à Cour-Cheverny grâce au soutien financier du REAAP – Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents -. N'hésitez pas à venir assister à cette conférence, vous ne repartirez pas déçu(e)... Je compte sur vous également pour diffuser l'information auprès de vos parents employeurs.

Comme vous me l'avez demandé, nous allons poursuivre également les séances avec Cédric Yvon, psychomotricien, lors des accueils du matin à Cour-Cheverny. Deux matinées sont prévues d'ici la fin de l'année, d'autres seront programmées en 2020.

Des séances à l'attention des parents se dérouleront également les 28 septembre et 23 novembre en matinée, je vous remercie de relayer l'information.

N'hésitez pas à me contacter pour me faire connaître vos besoins. Toute demande sera étudiée afin de s'adapter au mieux à vos attentes.

A très bientôt,

Nathalie Lecan, Responsable du RAM

QUELQUES DATES A RETENIR...

SEPTEMBRE		
<i>Samedi 28</i> 10h – 11h30	Accueil jeux parents – enfants , en présence de Cédric Yvon, psychomotricien (inscription obligatoire auprès du RAM) Cf article ci-après	<i>Salle du gymnase des Etangs Frileux</i>
OCTOBRE		
<i>Mardi 8</i> 9h30 – 11h30	Animation dans le cadre de la semaine du goût	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>
<i>Mardi 8</i> 20h	Conférence de Nadège Larcher, de l'Atelier des Parents « Les mots qui font grandir »	<i>Salle de réception de la mairie de Cour-Cheverny</i>
<i>Jeudi 10</i> 9h30 – 11h30	Animation dans le cadre de la semaine du goût	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>
<i>Vendredi 11</i> 9h30 – 11h30	Animation dans le cadre de la semaine du goût	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>
NOVEMBRE		
<i>Mardi 5</i> Gpe 1 : 9h25–10h25 Gpe 2 : 10h30–11h30	Atelier motricité , en présence de Cédric Yvon, psychomotricien	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>
<i>Jeudi 7</i> Gpe 1 : 9h25–10h25 Gpe 2 : 10h30–11h30	Atelier motricité , en présence de Cédric Yvon, psychomotricien	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>
<i>Samedi 23</i> 10h – 11h30	Accueil jeux parents – enfants , en présence de Cédric Yvon, psychomotricien (inscription obligatoire auprès du RAM) Cf article ci-après	<i>Salle du gymnase des Etangs Frileux</i>
DECEMBRE		
<i>Jeudi 12</i> 10h	Spectacle de fin d'année « Des ronds dans l'eau » proposé par la Cie La Cigale	<i>Salle des fêtes de Cour-Cheverny</i>
<i>D'autres animations ou sorties pourront être ajoutées ; l'information se fera alors par affichage au RAM ou par mail. La date et le lieu du spectacle de fin d'année seront diffusés par mail ; si vous n'avez pas la possibilité de recevoir les informations par ce biais, vous pouvez contacter le RAM par téléphone</i>		

Les accueils assistants maternels – enfants se déroulent les mardis, jeudis et vendredis (sur inscription selon votre préférence et en fonction des places disponibles), en périodes scolaires, à Cour-Cheverny.

Afin de faciliter l'organisation des accueils, je vous rappelle que les ateliers et animations proposés nécessitent une inscription auprès du RAM. Le nombre de places étant souvent limité, pensez à le faire au plus tôt. **En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir m'en informer dès que possible afin que votre place puisse être attribuée à quelqu'un d'autre si besoin.** Je vous remercie de votre compréhension.

INFORMATIONS PARENTS

Accueil jeux parents-enfants : Afin de découvrir le développement psychomoteur du bébé et du jeune enfant, deux séances d'ateliers jeux parents-enfants seront proposées en présence de Cédric Yvon, psychomotricien de l'association RESPIRE, les **Samedis 28 septembre et 23 novembre** de 10h – 11h30

Salle du gymnase des Etangs frileux à **Chitenay**

Un moment de partage avec : un espace aménagé pour l'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans (non scolarisés) accompagnés de leur(s) parent(s), un espace bébé, un parcours motricité, des activités de transvasement, des jeux d'encastrement ... mais aussi des échanges sur vos questionnements.

Service gratuit **sur inscription** à une ou deux séance(s) dans la limite des places disponibles.

FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS

Les assistants maternels disposent d'un large choix de formations pour compléter celle dispensée par le Conseil Départemental. Vous pouvez vous procurer la liste de ces formations auprès du RAM.

La formation continue des assistants maternels est prise en charge par AGEFOS PME ; vous n'aurez rien à régler pour y participer.

Si ces formations se déroulent hors de votre temps de travail, vous percevez une allocation de formation de 4.47* € / heure. Les repas et frais de déplacements sont pris en charge à hauteur de 0.211 €/km et 12 € par repas.

*(source Iperia : ce montant est susceptible d'être modifié en cours d'année).

En 2018, onze assistantes maternelles différentes de notre territoire ont suivi une ou plusieurs formation(s). Quelques-unes d'entre elles ont proposé de témoigner de l'apport de la formation dans leur quotidien professionnel et personnel. Je les remercie sincèrement et vous laisse découvrir ci-dessous ce qu'elles ont souhaité partager avec vous :

Témoignages d'assistantes maternelles

Que vous apporte la formation continue au quotidien ?

« Ça permet de s'adapter aux nouvelles connaissances sur la petite enfance sur l'évolution de l'enfant par exemple ».

« C'est une façon de se remettre en question régulièrement, d'aller chercher des conseils, de revoir son organisation ».

« On a la possibilité de remettre à niveau nos connaissances sur l'administratif, même si ce sont les employeurs qui doivent s'occuper du contrat, c'est nécessaire de connaître nos droits et obligations en tant que salariée ».

« C'est indispensable de revoir et refaire en formation les gestes de premiers secours car sans pratiquer on oublie. Ces gestes sont nécessaires quand on a en charge des enfants. Ils nous sont utiles autant dans notre vie professionnelle que personnelle »

« La formation permet un échange avec d'autres professionnels (collègues d'autres communes) ; cela nous permet de nous sentir moins isolées ».

« Cela permet d'acquérir plus de confiance en soi vis-à-vis des parents mais aussi dans un groupe ; on gagne de l'assurance au fil du temps ».

« Les nouvelles connaissances acquises en formation permettent de mieux comprendre le comportement des enfants et de pouvoir échanger avec les parents ; ils nous posent plus de questions, nous demandent conseil sur certains sujets. Ils nous considèrent plus comme des professionnelles ».

Les avantages de la formation

« Se former nous apporte une reconnaissance de la part de nos employeurs du fait de notre engagement pour acquérir de nouvelles connaissances afin d'accueillir leurs enfants dans les meilleures conditions possibles ».

« Cela permet de valoriser notre métier en complétant la formation dispensée par le Conseil Départemental. C'est un « plus » pour notre agrément, on s'investit pour enrichir nos connaissances et nos compétences professionnelles ».

« La formation nous permet de faire de nouvelles connaissances, c'est très enrichissant. Cela permet de créer des liens ».

« Et surtout la formation permet de penser à soi, sortir de notre environnement de travail, partager des moments agréables entre collègues. Ça peut aussi être un tremplin pour une évolution de carrière professionnelle ».

La place du Ram dans la formation

« Le Ram nous permet de nous retrouver pour échanger sur nos projets de formations. On se dit ce que l'on a envie de faire et on sélectionne à plusieurs les formations sur lesquelles on s'inscrit. Ça permet à des collègues nouvelles dans le métier ou qui n'ont jamais fait de formation, de se joindre à nous. C'est plus agréable de partir en formation à plusieurs que seule ».

Merci à Elodie et Sandrine de Cormeray, Line et Valérie de Cellettes pour leur témoignage.

Sachez également, que vous avez la possibilité de demander à passer le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance par le biais de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Un CAP Petite Enfance a ainsi été obtenu en fin d'année 2018 grâce à la VAE ; un autre projet est en cours pour le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (qui remplace le CAP Petite Enfance). Si cela vous intéresse, je peux vous fournir les premiers éléments d'informations sur cette démarche et vous orienter vers les services concernés.

Conférence

Une conférence de Nadège Larcher vous est proposée en partenariat avec les RAM de Mont-Près-Chambord, Saint-Gervais-La-Forêt. Pour des raisons d'organisation, l'inscription auprès du RAM est conseillée.

APCOMM
Apprendre à Communiquer

CONFÉRENCE

DES MOTS QUI FONT GRANDIR

Gratuite et ouverte à tous

MARDI 08 OCTOBRE 20H

Conférence animée par Nadège LARCHER psychologue, l'Atelier des Parents

Cette conférence est organisée en partenariat par les RAM de Mont-Près-Chambord, Saint-Gervais-La-Forêt, Vineuil et le Ram Intercommunal de Cour-Cheverny.

1 place de la république
salle de réception
de la mairie
Cour – Cheverny (41700)



PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

LES MOTS QUI FONT GRANDIR LES ENFANTS, LES ADULTES ET LA RELATION

Aucun enfant ne se réveille en souhaitant gâcher la journée de ses parents ou de ses accueillants ; aucun parent ou accueillant ne se lève le matin en espérant se fâcher, crier ou punir. Néanmoins, au cours de la journée, incompréhensions, malentendus, frustrations et déceptions vont s'accumuler pour chacun et risque d'engendrer de multiples crises et conflits. Un grand nombre pourrait être évité avec une meilleure communication.

Alors que nous avons appris à maîtriser notre langue maternelle (et d'autres peut-être), peu d'entre nous ont réellement été formés à la communication, particulièrement une communication efficace et respectueuse.

Nadège LARCHER nous présentera des exemples concrets pour aider les petits (et les grands) à bien grandir. Cette conférence très accessible, drôle et interactive, vous permettra de partager vos différentes questions.

La bienveillance au cœur de vos relations

L'INTER
VENANTE



Nadège Larcher : psychologue, spécialisée dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, maman de 3 enfants, Nadège est l'associée de Sophie BÈNKEMOLIN au sein de l'Atelier des Parents. Ancienne responsable en ressources humaines, elle est formatrice en communication bienveillante. Elle intervient auprès des familles et des professionnels de l'enfance et de l'éducation, par le biais d'ateliers, de conférences et analyses professionnelles.

L'Atelier des Parents
nadeg@atelierdesparents.fr
© L'Atelier des Parents – Août 2017

INFORMATIONS PRATIQUES (1^{er} janvier 2019)

Le salaire horaire minimum :

Il ne peut être inférieur à 0,281 SMIC en vigueur, soit 10,03 € brut / h. **Le salaire horaire minimum par enfant est de 2,82 € brut, soit 2,21 € net.**

L'indemnité d'entretien

Le montant de l'indemnité d'entretien pour les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s par des particuliers ne peut être inférieur à :

- 2.65 € non proratisables par journée d'accueil et par enfant,

- 3.08 € pour 9 heures d'accueil par jour et par enfant gardé lorsqu'aucune fourniture n'est apportée par les parents. Ce montant peut

être proratisé en fonction de la durée d'accueil de l'enfant.

Sources Convention collective nationale des assistants maternels et du particulier employeur / Pajemploi

HORAIRES D'OUVREURE DU RAM

Des permanences sur RDV : Parents – Assistant(e)s Maternel(le)s			Des Temps d'Accueil Collectifs : Assistant(e)s Maternel(le)s / Enfants - En période scolaire		
Lundi	9h00 – 12h45 13h15 – 17h30	Cour-Cheverny 2 rue Descuves Des rendez-vous peuvent être programmés, en dehors de ces créneaux horaires, sur demande.	Mardi	9h30 – 11h30	Cour-Cheverny 2 rue Descuves
Mardi	13h15 – 17h30				
Mercredi	9h00 – 12h45				
Jeudi	13h15 – 18h00		Jeudi		
Vendredi	13h15 – 15h00		Vendredi		

